

Projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales – CNDSI du 4 février 2021
Intervention de Monica Michel, collègue des parlementaires

Bonjour à tous,

Messieurs les Ministres,

Je vous remercie Monsieur le Ministre,

On dit que « Tout vient à point à qui peut attendre » je suis donc particulièrement satisfaite aujourd’hui d’avoir le privilège d’échanger ici ce matin avec vous sur ce projet de loi.

Je tiens au nom du collège des parlementaires, à remercier chaleureusement les équipes du Ministère et le Rapporteur mon collègue Hervé Berville. Je voudrais remercier aussi tous les membres du CNDSI en adressant une pensée particulière à leurs animateurs qui ont su mener à bien cette mission de bonne concertation.

Nous pouvons effectivement aujourd’hui, au sein de ce collège, nous féliciter du travail de concertations mené par le ministère au sein du CNDSI de manière officielle lors des 4 sessions extraordinaires. Ainsi que d’autres instances comme le CNCD pour les consultations décentralisées. Enfin et également via de nombreux échanges informels, je pense que nous pouvons collectivement être satisfaits du résultat.

Cet exercice de consultation est éminemment précieux et des arbitrages ont dû être rendus. Mais le texte nous donne une version fidèle, à mon sens, des échanges que nous avons eus, et des différentes préoccupations qui ont été exprimées.

Comme le rappelle l’exposé des motifs, la pertinence de ce projet de loi se révèle d’autant plus aujourd’hui, que nous voyons à quel point le destin des États est intrinsèquement lié pour relever des défis liés à la santé, au climat, à la biodiversité et à l’éducation de tous.

En faisant de la lutte contre la pauvreté et des inégalités mondiales l’objectif premier de notre politique de développement et en l’inscrivant dans un cadre multilatéral, c’est un signal politique fort qui est envoyé et qui répond à l’engagement du Chef e l’Etat ! Notre action extérieure se modernise et la France jouera pleinement sa part pour influencer sur les transformations mondiales à venir.

A 0,44 % de notre RNB, nous sommes déjà bien engagés sur cette voie fixée par le Président de la République, avec ce chiffre symbolique 0,55% du Revenu national Brut pour 2022 avec un objectif à 0,7% qui sera par la suite notre ligne de mire.

Sans revenir sur l'ensemble des dispositions de ce projet de loi ambitieux vous l'avez dit Monsieur le Ministre, permettez-moi de saluer :

- Tout d'abord, le renfort de l'information du Parlement, avec la remise d'un rapport chaque année. Il entretiendra ce cercle vertueux du débat que notre politique de développement mérite d'avoir.
- Ensuite, en tant que co-présidente de l'Observatoire de Développement et de Solidarité Internationale, je suis naturellement particulièrement sensible à l'accent qui est mis sur l'évaluation de notre politique de développement. Avec la création d'une Commission Indépendante d'Évaluation, le projet de loi donne corps au principe inscrit à l'article 15 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et qui permettra de suivre au plus près l'efficacité de notre aide publique au développement sur le terrain.
- Enfin, je salue la confiance qui est accordée à l'ensemble des acteurs du développement car ce texte donne l'objectif d'un doublement de l'APD transitant par les organisations de la société civile ainsi que des fonds pour l'action extérieure des collectivités territoriales.

Avant de laisser, sans plus tarder, la parole aux membres des autres collèges, car je ne pourrai suivre l'intégralité de ces travaux, je tiens à vous assurer que le Parlement se saisira pleinement de ce texte. Nous l'avons vu mardi soir en Commission des Affaires étrangères, lorsque vous êtes venus, Monsieur le ministre, le présenter, l'engagement de mes collègues dans ce sens.

Au nom de l'ensemble de mes collègues, je vous réaffirme notre entière disponibilité lors du débat que nous aurons, et qui sera riche, pour porter toute disposition de nature à enrichir ce texte.

Je me tiens en tout cas pour ma part à votre écoute pour œuvrer en ce sens.

Je vous remercie